



SYNTHESE DES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

14-16 décembre 2010, Accra (Ghana)

janvier 2010

Liste des sigles et abréviations

ACDI	Agence Canadienne de Développement International
AFD	Agence Française de Développement
AGHRYMET	Centre d'Agronomie, d'hydrologie et de Météorologie
APESS	Association pour la Promotion de l'Elevage au Sahel et en Savane
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CILSS	Comité Permanent Inter Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
CIRAD	Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement
COFENAVI/AO	Confédération des Fédérations Nationales de la Filière Bétail Viande des Pays de l'Afrique de l'Ouest
CORAF	Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricole
CSAO	Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest
CNSA	Conseil National de la Sécurité Alimentaire
CRA	Centre Régional AGRHYMET
ECHO	Office d'Aide Humanitaire de la Commission Européenne
EISMV	Ecole Inter-Etats des Sciences & Médecines Vétérinaires
FAO	Food and Agricultural Organisation
FEWS NET	Famine Early Warning System
FFP	Food For Peace
GTP	Groupe de Travail Pluridisciplinaire
INSAH	Institut du Sahel
OIG	Organisation Inter Gouvernementale
MAEE	Ministère des Affaires Etrangères et Européennes
MOFA	Ministry of Food and Agriculture of Ghana
NEC	Nomadic Education Commission
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
OMM	Organisation Météorologique Mondiale
OMS	Organisation Mondiale pour la Santé
OCHA	Office for the Coordination of Humanitarian Affairs
OAAS	Organisation Ouest Africaine pour la Santé
OP	Organisation Paysannes
PAFEC	Projet d'Appui aux Organisations Féminines par d'Espèces à Cycle Court
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PDDAA	Programme de développement durable de l'agriculture africaine

PRA	Programmes Régionaux d'Appui
PREGEC	Programme de Prévention et de Gestion des Crises
PSM	Propensity Score Matching
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RBM	Réseau Billital Maroobe
RECAO	Réseau des Chambres d'Agriculture de l'Afrique de l'Ouest
RESOGEST	Réunion des Responsables des Sociétés/Offices chargés de la gestion des stocks de sécurité alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest
ROPPA	Réseau des Organisation Paysannes et des Producteurs Agricoles d'Afrique de l'Ouest
RPCA	Réseau de Prévention des Crises Alimentaires
SAP	Systèmes d'Alerte Précoce
SMIAR	Système Mondial d'Information et d'Alerte Rapide
SNV	Netherlands Development Organisation
UA	Union Africaine
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
USAID	US Agency for International Development
VSF	Vétérinaires Sans Frontières

INTRODUCTION

Du 14 au 16 décembre 2010, s'est tenue à Accra au Centre International de Conférences de Accra (AICC) la 26^{ème} réunion du Réseau de Prévention des Crises Alimentaires (RPCA) au Sahel et en Afrique de l'Ouest. La cérémonie d'ouverture, placée sous la présidence de S.E.M. Kofi Awoonor, *Chairman of Council of State, Ghana*, s'est déroulée en présence de S.E.M. Nii Amassah Namaoale, Deputy Minister of Fisheries (MOFA), S.E.M. Pahimi Padacké Albert, Ministre de l'agriculture et de l'irrigation du Tchad, Ministre Coordonnateur du CILSS, du Prof. Alhousseini Bretaudeau, Secrétaire Exécutif du CILSS, M. Jean Sibiri Zoundi, représentant du Secrétariat du CSAO/OCDE. Ont participé à cette rencontre :

- des délégués des pays membres du CILSS, de l'UEMOA, de la CEDEAO ;
- des représentants d'agences d'aide bi et multilatérales (USAID, UE, MAEE/France, AFD, ACDI), d'organisations internationales (CSAO/OCDE, OMM, CIRAD) ;
- des agences humanitaires (PAM, OCHA, ECHO, FFP) ;
- des systèmes d'information internationaux et régionaux (FEWS NET, CILSS, SMIAR/FAO), des organisations intergouvernementales (CILSS, CEDEAO, UEMOA, CORAF, EISMV, OAAS), des ONG (OXFAM GB, SNV, VSF) ; et
- des organisations professionnelles de la société civile (ROPPA, COFENABVI/AO, PARE, NEC, APESS, RECAO, RBM, PAFEC).

La rencontre avait pour objectifs :

- i. Faire une analyse globale de la situation agricole, alimentaire et nutritionnelle de la campagne agricole 2010/2011 et proposer des mesures concrètes en vue de faire face à d'éventuelles crises alimentaires locales ;
- ii. Favoriser les échanges et les réflexions autour du thème central « *Elevage et Sécurité Alimentaire* ». Il s'agissait de voir en quoi l'élevage peut renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

I- SITUATION ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE AU SAHEL ET EN AFRIQUE DE L'OUEST¹

1.1. ANALYSE DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2010-2011 : IMPLICATIONS MAJEURES SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE AU SAHEL ET EN AFRIQUE DE L' OUEST

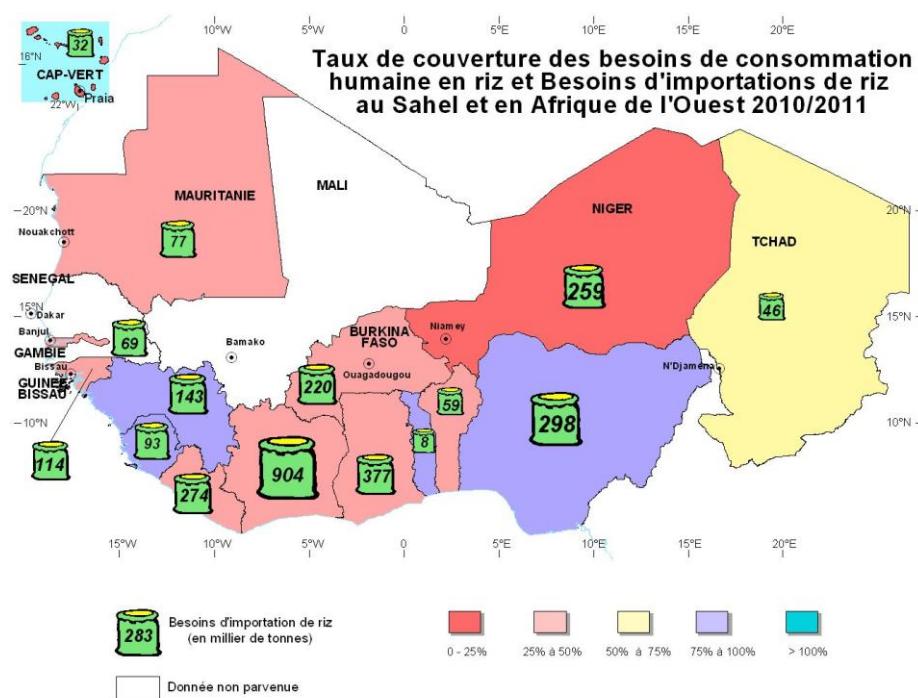
Les productions vivrières ont enregistré des hausses très importantes à l'issue de hivernage 2010 malgré les inondations ayant entraîné des pertes de récoltes dans certaines zones. La production céréalière prévisionnelle pour la campagne 2010/2011 au Sahel et en Afrique de l'Ouest, à l'exception du Sénégal et du Mali², est estimée à 51 millions de tonnes contre 45 millions de tonnes en 2009/2010, soit une hausse de 12 % par rapport à l'année dernière. La majorité des pays dégage

¹ Les différentes présentations sont disponibles sur les sites : www.food-security.net et www.cilss.bf

² Pour ces deux pays, les données n'étaient pas encore disponibles en décembre au moment de la réunion du RPCA.

des excédents qui laissent présager une bonne disponibilité en céréales dans la région en 2011 en raison de la bonne pluviométrie bien répartie dans le temps. Ainsi, le Niger et le Tchad, les deux pays les plus frappés par la crise agricole et pastorale l'année passée, ont enregistré des hausses de production céréalière de plus de 60 %. La hausse de production céréalière la plus importante porte sur le mil, soit + 29 % par rapport à 2009. La production de riz, estimée à 9 millions de tonnes, est en progression de +5% par rapport à 2009/2010. Cette hausse s'explique par des impacts des plans de relance rizicole des Etats. Néanmoins, la région reste déficitaire en riz, notamment au Libéria (-50 %) et en Côte d'Ivoire (-45 %). Des baisses dues en partie aux inondations sont également prévues au Bénin, au Togo et au Niger. Ce qui joue sur le taux de couverture des besoins de consommation et d'importation en riz de ces pays (Cf. carte 1). Par rapport à la campagne passée, la région ouest africaine enregistre une hausse de 3% de la production de maïs (15 439 000 tonnes) et une production de tubercules de plus de 132 millions de tonnes, dont 55 millions de tonnes pour l'igname et 76 millions de tonnes pour le manioc.

Carte 1 : Taux de couverture en riz au Sahel et en Afrique de l'Ouest



© Agrhymet, Niamey Niger, Décembre 2010, Sources : RPCA Décembre 2010

Source : CRA/CILSS

Les implications majeures sur la sécurité alimentaire des ménages suite à la bonne campagne agricole 2010/2011 se traduisent par l'amélioration de la disponibilité alimentaire et l'accessibilité alimentaire plus importante en raison de l'augmentation des productions et des cours internationaux des cultures de rente telles que l'arachide (Sénégal, Tchad, Ghana, Burkina, Guinée), le coton (Burkina Faso, et Mali) et le niébé (Niger).

Néanmoins, une partie de la population rurale pourrait être confrontée à :

- des problèmes d'accès à la nourriture pour les populations essentiellement pasteurs qui ont perdu leurs moyens d'existence ;
- de feux de brousse et de la pourriture des résidus de récoltes (fanés d'arachide et de niébé)

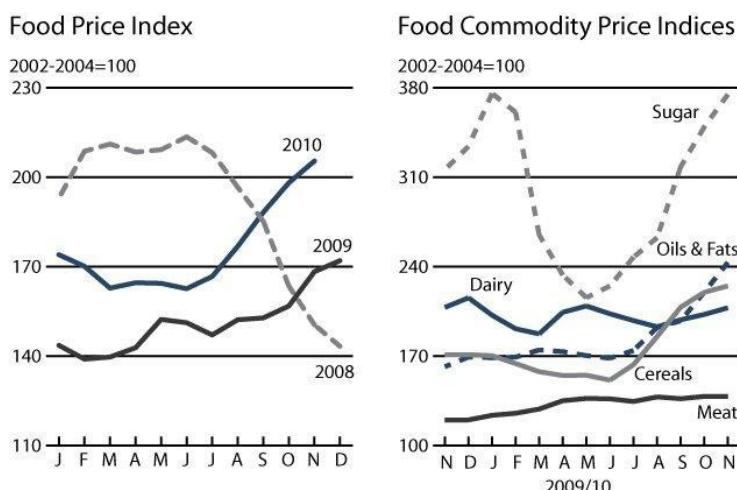
- des taux élevés de malnutrition aussi bien aigüe globale que chronique dans la plupart des pays en particulier au Niger et au Tchad.

En milieu urbain, la prudence est de mise quant à la situation alimentaire des populations vivant dans les pays très dépendants de l'extérieur pour leurs besoins alimentaires. En effet, malgré les bonnes perspectives alimentaires cette année, celles-ci pourront faire face à l'accessibilité alimentaire, eu égard à la hausse des prix des denrées alimentaires et au manque de revenus. A cet égard, des interventions plus adaptées sont à prévoir (filets sociaux, distribution gratuite,...)

1.2. EVOLUTION DU CONTEXTE INTERNATIONAL (PRODUCTION ET MARCHÉ) ET TENDANCES POUR L'AFRIQUE DE L' OUEST

La production mondiale de céréales en 2010 s'élève à 2 229 millions de tonnes, soit une légère baisse (1,4%) par rapport à 2009. Cette baisse provient en majorité des pays gros exportateurs de céréales. Cependant, la production céréalier dans les pays à faible revenu est en hausse de 2,5% au cours de la même période. En conséquence, les importations céréalier dans les pays à faible revenu et à déficit vivrier devraient diminuer en quantité, mais les coûts d'importation pourraient augmenter de 11% en raison des prix internationaux élevés. En effet, les prix internationaux des céréales continuent de monter au cours du dernier trimestre 2010. Les prix du blé et du maïs sont en hausse de 50% par rapport à leurs niveaux l'an passée. Les prix d'autres produits alimentaires comme le sucre, l'huile etc., sont en forte augmentation et entraînent une tension sur les prix au niveau des marchés internationaux qui méritent un suivi rapproché (voir graphique 1).

Graphique 1 : indice des prix des produits alimentaire



Source : FAO (année : 2010)

Les prix pratiqués sur les marchés ont connu un fléchissement progressif à partir de mi-septembre d'Est en Ouest, au fur et à mesure de la généralisation des récoltes dans l'espace ouest africain. Ces tendances à la baisse de 3 à 17 % surtout dans les parties Est et Centre suivant les pays, sont restées dans l'ensemble inférieures à leur niveau de novembre 2009. Les entraves aux échanges de produits agricoles prennent des formes diverses et persistent encore le long des axes routiers. Elles continuent de peser sur le développement des échanges des céréales. Les céréales importées (riz et blé notamment) vendues sur les marchés, continuent d'influer sur le cours des produits locaux dans certains pays tels le Sénégal et la Mauritanie qui dépendent de l'extérieur pour satisfaire leurs

besoins. A la lumière des expériences passées, les facteurs susceptibles d'influer sur le fonctionnement normal du marché régional sont notamment :

- le démarrage effectif de la campagne de collecte des produits de rente (Sénégal);
- les achats institutionnels par les Offices, sociétés publiques de gestion des stocks nationaux de sécurité alimentaire ;
- les crises socio-politiques en Afrique de l'Ouest notamment en Côte d'Ivoire qui pourraient influer sur le fonctionnement normal du marché régional, l'orientation et le niveau des flux de produits agricoles.

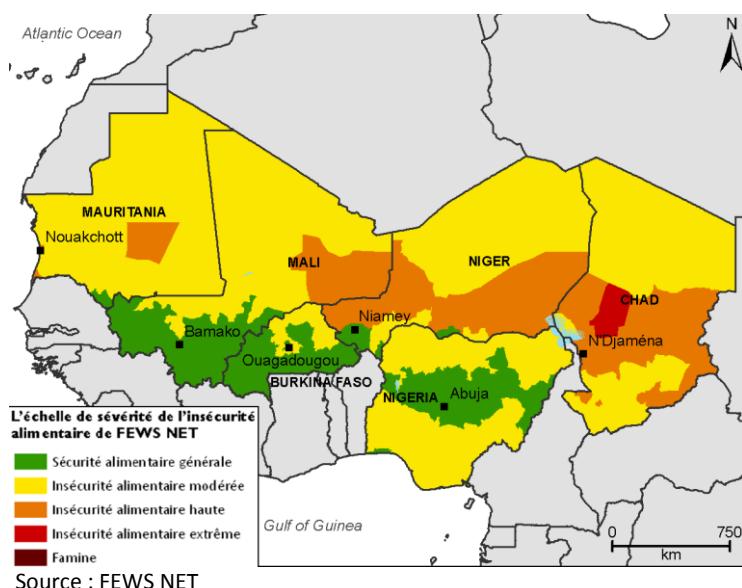
Pour assurer un fonctionnement correct du marché régional, il faudrait :

- prendre les dispositions idoines pour la reconstitution des Stocks Nationaux de Sécurité ;
- promouvoir les achats locaux (privés, PAM, ONG,...);
- suivre l'influence des produits importés sur les cours des produits locaux dans la mesure où le niveau élevé des prix internationaux risque de se propager rapidement en Afrique de l'Ouest;
- promouvoir les échanges de produits agricoles et agroalimentaires inter pays;
- assurer un suivi rapproché des marchés à la lumière des événements potentiels précités.

1.3. ACCÈS ALIMENTAIRE DES MÉNAGES DANS LES ZONES LES PLUS TOUCHÉES PAR L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE EN 2010

Certains ménages pauvres des zones d'économie pastorale, agropastorale et agricole à l'Est du Sahel ont connu une situation alimentaire difficile suite aux déficits de productions (pastorale et agricole) et à l'amenuisement des stratégies d'adaptation entre mars et septembre 2010. En effet, des millions de ménages surtout pastoraux ont été durement frappés pendant la période de soudure par une insécurité alimentaire haute et extrême, entre avril et septembre 2010 dans certaines régions du Niger et du Tchad (Cf. carte 2).

Carte 2 : Insécurité alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest (Avril-septembre 2010).



Cependant, les tendances à la baisse des prix de céréales amorcées depuis septembre 2010 restent favorables aux pasteurs, agropasteurs et aux populations urbaines pauvres. En plus des éleveurs, l'amélioration des termes de l'échange bétail/céréales et produits de rente/céréales profitent également aux producteurs agricoles.

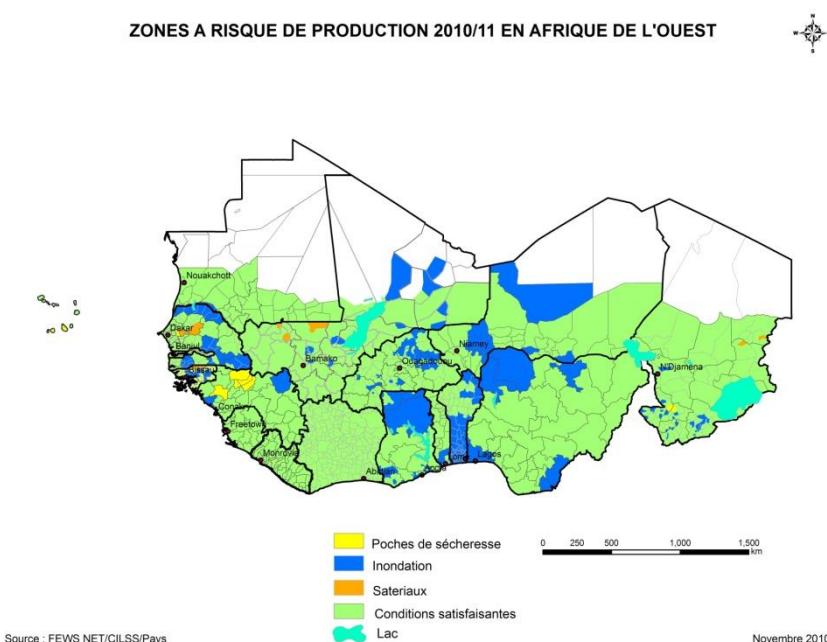
En revanche, les niveaux des prix des céréales restent encore très élevés par rapport aux moyennes quinquennales dans certaines zones vulnérables au Tchad, limitant ainsi l'accès aux aliments pour les plus démunis qui dépendent des marchés pour satisfaire leurs besoins alimentaires. L'insécurité alimentaire modérée et/ou élevée persiste toujours dans certaines zones du Niger et du Tchad notamment dans les zones pastorales, agropastorales et agricoles suite à la décapitalisation poussée, l'endettement et l'extrême pauvreté engendrés par la crise alimentaire et pastorale de l'année 2010.

1.4. ÉLÉMENTS D'ANALYSE CONCERNANT LES POPULATIONS VULNÉRABLES ET LES ZONES À RISQUES : ACTIONS ENVISAGÉES

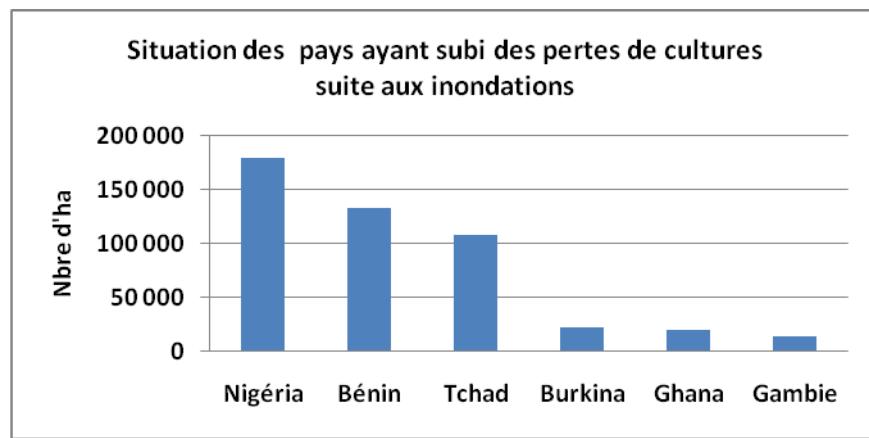
1.4.1. Analyse sur les Zones à Risque

Douze (12) pays sur dix sept (17) ont connu des inondations, ayant entraîné des baisses de productions localisées, des pertes de bétail et en vies humaines tant en milieu rural qu'urbain.

Carte 3: Zones à risque



Parmi les pays les plus affectés figurent le Nigéria (Sokoto, Kebbi, Zamfara, Jigawa), le Bénin (Lanville, Karimana et la région de Cotonou), le Tchad (Lac, Guéra, Logone, Tandjilé), la Gambie (Upper River Region, Western Region, Lower River Regions, North Bank Region, Central River Region), le Burkina Faso (Centre Ouest, Nord, Boucle de Mouhoun, Centre Sud et Hauts bassins). Au delà des inondations, la carte 3 montre d'autres facteurs ayant occasionné des dégâts sur les cultures notamment les pauses pluviométriques, les attaques de chenilles et les oiseaux granivores.

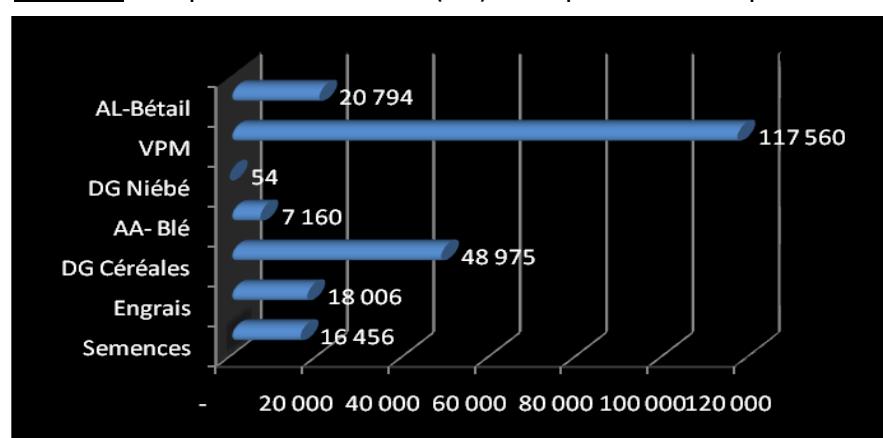
**Graphique 2** / Source : CILSS (décembre 2010)

Le graphe 2 montre que le Nigéria, le Bénin et dans une moindre mesure le Tchad, sont les plus affectés par les pertes sur les cultures consécutives aux inondations. Au Bénin, la baisse des productions agricoles couplée à la hausse des prix du riz, du maïs et du blé constitue un signal de prudence et d'une tension potentielle qui pourrait avoir des répercussions sur les marchés. Une surveillance accrue devrait être portée sur les flux des produits agricoles entre le Bénin et le Nigeria. Cette année, l'on ne doit pas s'attendre à ce que le Bénin pourvoie en céréales (maïs surtout) certaines zones sahéliennes, à l'instar des deux dernières années.

En conséquence, une attention particulière devrait être portée sur la situation alimentaire des producteurs de ces zones victimes des inondations et susceptibles de connaître des déficits de production. Pour ces zones, les marchés agricoles pourront jouer un rôle déterminant dans l'accès des populations aux aliments.

1.4.2. Mesures et actions prises en faveur des populations vulnérables

Durant la période de soudure 2010, les gouvernements, appuyés par leurs partenaires ont mené plusieurs actions pour atténuer la souffrance des populations les plus vulnérables. Les instruments les plus utilisés vont de la vente à prix modérés de céréales, de distributions de semences et d'aliments, à la décapitalisation du cheptel. Parmi les actions dominantes, on a enregistré la vente à prix modéré (VPM) pour 117 560 Tonnes et la distribution gratuite (DG) de céréales pour 48 975 Tonnes. (Cf. graphique 3).

Graphique 3 : Principales actions d'atténuation (en T) menées par les Etats et leurs partenaires durant la soudure 2010

Source : CILSS

En dehors des actions (distribution gratuite de vivre, vente à prix social) en faveur des populations victimes des inondations, les Etats ont appuyé les producteurs en semences, engrains et matériels agricoles. Les différents acteurs ont été sensibles aux impacts des premières inondations. Ainsi, des opérations d'urgence et des interventions prolongées de secours et de réhabilitation ont été mises en œuvre par des partenaires (ECHO, FAO, OCHA, FICR, etc.).

Au regard des bonnes perspectives de production, des appuis à la commercialisation et à la recapitalisation du cheptel s'avèrent nécessaires pour soutenir les producteurs, en particulier les agropasteurs dans la zone Est du Sahel.

Quant aux débats, ils ont porté sur Les principaux points suivants :

- Les conséquences des inondations dans les pays les plus touchés : cette année, douze pays sur dix sept sont concernés sans toutefois affecter la production en céréales de la région qui demeure satisfaisante, compte tenu de la bonne campagne agricole 2010/2011. Cependant, les inondations pourront favoriser dans certaines localités les cultures de contre saison pendant la période sèche ;
- La collecte et la transmission des données à temps pour faciliter l'harmonisation et la consolidation au plan régional : cette préoccupation a été largement partagée par tous les membres du Réseau en ce sens qu'elle joue beaucoup sur la célérité dans la diffusion de l'information et en temps réel. L'absence répétée des données de production de certains pays comme le Mali et le Sénégal (depuis 2 ans) pose problème et rend difficile la consolidation, à partir du mois d'octobre, des analyses sur la situation alimentaire de la région. Les membres du Réseau se sont inquiétés du retard dans la transmission de l'information pourtant très utile aux décideurs. Le CILSS a été invité à entreprendre les démarches politiques nécessaires auprès des pays concernés. L'UEMOA a réaffirmé son engagement et son appui au CILSS pour rendre opérationnel les dispositifs d'informations dans l'espace CILSS/UEMOA/CEDEAO tout en prenant en compte la spécificité des pays côtiers en termes de méthodologie ;
- Le renforcement des dispositifs d'informations et d'analyses sur la sécurité alimentaire dans les pays confrontés au manque de moyens et d'expertise pour améliorer la qualité des données et des analyses : cet appui pourra s'insérer dans la mise en œuvre des Plans Nationaux d'Investissement dans le cadre du PDDAA/CAADP ;
- L'amélioration de la concertation et de la coordination entre les acteurs particulièrement sur les actions d'urgence et de développement durable : chaque pays se doit d'organiser une revue après action afin d'identifier ce qui a fonctionné dans la réponse aux crises ;
- La poursuite des mesures correctives et les plans de soutien sont encouragés pour assister les populations touchées à l'issue de la campagne agricole 2010/2011. Leur mise en œuvre doit être accélérée en vue d'assister et de suivre de façon rapprochée les personnes très affectées par la récente crise ;
- Le maintien de la surveillance des groupes vulnérables malgré l'excédent vivrier potentiel cette année surtout chez les pasteurs et agropasteurs qui ont beaucoup décapitalisé ;
- Les organisations d'intégration régionales, ainsi que les décideurs politiques des Etats membres doivent veiller au respect du principe de libre circulation des biens : les entraves à la libre circulation des produits alimentaires dans l'espace CILSS/CEDEAO/UEMOA entraînent

l'augmentation des prix des denrées alimentaires qui exacerbe la vulnérabilité des populations déjà fragilisées par la crise ;

- La nécessité de prendre en compte les productions animales, halieutiques et forestières non ligneux dans l'établissement des bilans alimentaires : le rôle important de la biodiversité dans l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle a été soulevé ;
- L'effondrement des termes de l'échange et la capacité d'accès à la nourriture des groupes dépendants des marchés, ont beaucoup influé sur la situation alimentaire des pasteurs et agropasteurs ;
- Le renforcement des échanges régionaux des aliments de bétail comme solution à l'accessibilité, notamment dans les zones structurellement déficitaires en fourrages. C'est également une opportunité pour les éleveurs d'augmenter de façon substantielle leurs revenus. La CEDEAO et l'UEMOA pourront jouer un rôle central dans ce domaine ;
- La bonne gestion des excédents de récoltes constitue également un défi important dans les situations de bonne production comme c'est le cas cette année. Il faudrait repenser ou revisiter le concept de grenier de sécurité alimentaire ;
- L'impact de la hausse des prix sur les revenus des producteurs ;
- La nécessité d'un suivi rapproché des marchés pour détecter à temps les signes précoce d'éventuelles crises alimentaires localisées ;
- La complexité du concept de sécurité alimentaire exige l'approfondissement des analyses. Il pourrait s'agir d'échanger sur les nouveaux types d'indicateurs utilisés dans les enquêtes et analyses pour mieux prendre en compte la vulnérabilité urbaine et rurale dans l'analyse de la sécurité alimentaire ;
- Faire un état des lieux de la mise en œuvre des recommandations sur la sécurité alimentaire à chaque réunion du RPCA.

II- CHARTE POUR LA PRÉVENTION ET LA GESTION DES CRISES ALIMENTAIRES

Cette session a permis de dresser l'état des lieux sur le processus de révision de la Charte de l'aide alimentaire adoptée en 1990. Décidé par les membres du RPCA en 2005, la révision avait pour objectif d'adapter la Charte à l'évolution du contexte régional et international des crises alimentaires : (i) entrée en scène de nouveaux donateurs non signataires de la Charte en 1990, (ii) émergence d'organisations de la société civile très actives dans la sécurité alimentaire, (iii) évolution de la nature des crises alimentaires et diversification des instruments de réponse, (iv) prise en compte du rôle et des responsabilités des Organisations Inter- Gouvernementales (OIG) aux côtés des États, (v) prise en compte des préoccupations générales liées à l'efficacité de l'aide (déclaration de Paris, Mars 2005).

Débuté en 2007, le processus de révision a atteint en 2010 sa phase critique de dialogue et d'adoption de la Charte, rebaptisée « Charte pour la prévention et la gestion des crises alimentaires ». Il s'agissait d'organiser des ateliers nationaux dans les pays CILSS et/ou de la CEDEAO en vue d'informer l'ensemble des acteurs et de recueillir leurs commentaires et suggestions sur la version provisoire du texte. Parallèlement, un dialogue a été engagé au niveau international avec les différents acteurs et donateurs. Ce processus de dialogue participatif et inclusif débouchera sur l'adoption de la Charte révisée par les instances régionales (CEDEAO). En 2010, neuf pays (Burkina

Faso, Mali, Gambie, Libéria, Togo, Bénin, Tchad, Côte d'Ivoire, et Niger) ont organisé leur dialogue national ; les autres ateliers nationaux et l'atelier régional auront lieu en 2011.

Il ressort des discussions les préoccupations suivantes :

- La charte est très peu connue par certains acteurs. Il faudra informer et sensibiliser tous les acteurs concernés pour les impliquer dans la mise en œuvre de la nouvelle charte dans les pays ;
- Le caractère multisectoriel et multiforme des crises alimentaires exige la prise en compte de toutes les dimensions de la sécurité alimentaire dans la nouvelle charte révisée ;
- La dimension suivi-évaluation de l'application de la charte est cruciale. L'adoption d'une nouvelle charte ne suffira pas. Un mécanisme d'évaluation de l'application de la nouvelle charte s'avère indispensable. Ces évaluations seront présentées et discutées lors des réunions du RPCA.

III- ELEVAGE ET MOYENS D'EXISTENCE, NUTRITION, STRATEGIES ET POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT

Ce thème comporte 3 panels introduits par une présentation introductory du prof. Cheikh Ly de la FAO. Ce dernier a mis en avant l'intérêt d'une double approche visant la rationalité économique et la prise en compte des goulots d'étranglement institutionnels dans le développement de l'élevage. D'autres points soulevés par cette présentation concernent :

- L'élevage, qui contribue de différentes manières aux moyens d'existence et au statut social des populations, d'où la nécessité d'une approche double de l'élevage. D'une part, les politiques devraient appuyer les aspects non marchands de l'élevage, mais utiles aux moyens d'existence (ex. le rôle que joue l'élevage comme assurance, les déchets animaux utiles pour l'agriculture et l'énergie, etc.). D'autre part, les politiques devraient cibler en priorité les exploitations avec des activités d'élevage jugées les plus rentables.
- La plupart des cadres de politiques panafricaines, régionales et nationales sur l'élevage sont monothématiques. Ils mettent l'accent sur la productivité et le marché mais considèrent peu les autres apports de l'élevage aux moyens d'existence des populations. Cette situation s'expliquerait par le fait que les institutions qui élaborent les politiques d'élevage, sont d'abord chargées d'appuyer les Communautés régionales et leurs Etats membres dans la mise en œuvre de programmes d'investissement du PDDAA/NEPAD. Ainsi, les organisations régionales mettent plutôt l'accent sur les questions liées aux marchés, au détriment des aspects non marchands dans les politiques d'élevage. Par ailleurs, les gouvernements mettent peu de ressources financières et d'expertises techniques pour aborder ces questions.
- Les organisations régionales, internationales et la société civile peuvent être mises à profit dans la formulation de politiques intégrant toutes les contributions de l'élevage dans l'économie des ménages.

- Les aliments pour bétail soulèvent souvent des questions de coûts et d'accessibilité par les éleveurs. Les solutions durables doivent être fondées sur une meilleure analyse des chaînes de valeur.

Les débats ont porté sur les points suivants :

- Comment mieux cibler les actions pour renforcer la contribution de l'élevage à la sécurité alimentaire ? Faut-il cibler les populations vulnérables ? Quelles activités d'élevage sont plus rentables ? Une analyse des chaînes de valeur paraît essentielle.
- Le renforcement des capacités des petits éleveurs peut être un moyen efficace pour réduire l'insécurité alimentaire. Cette action est d'autant plus importante que le niveau de formation est très faible au sein des communautés pastorales.
- Comment rendre accessible les aliments pour bétail ? L'importance de cette question vient du fait que le coût des aliments pour bétail tend à croître avec le transport. Une telle situation limite leur utilisation pourtant indispensable pour améliorer la productivité.

3.1. ELEVAGE ET MOYENS D'EXISTENCE POUR LES POPULATIONS

Les débats du panel 1 sur le thème « *Elevage et moyens d'existence pour les populations* » ont été introduits par deux présentations : (i) Elevage et Sécurité Alimentaire chez les populations rurales du Burkina Faso : Une approche en termes de moyens de subsistance ; (ii) La bataille pour la survie des femmes rurales de Kati (Mali) autour de l'aviculture villageoise.

(i) la première communication avait pour objectif d'analyser la contribution de l'élevage dans la sécurité alimentaire au Burkina Faso à travers une étude qui s'articule d'abord autour de la contribution de l'élevage dans la formation des revenus agricoles des ménages. Ensuite, à l'aide d'un modèle d'analyse d'effet causal proposé par Rosenbaum et Rubin (1983) et basé sur l'estimation des « Propensity Score Matching (PSM)», de déterminer l'impact de l'élevage sur la productivité des ménages. Elle utilise les données de l'enquête permanente agricole de 2007-2008 de la Direction de la Prospective des Statistiques Agricoles et Alimentaires (DPSAA) du Burkina Faso. Les résultats de cette étude montrent que l'élevage et les cultures de rente constituent les deux premières sources de revenus des ménages agricoles. L'estimation du modèle d'analyse d'impact à travers les PSM, montre que l'utilisation des bœufs comme animaux de traction améliore significativement la productivité des ménages agricoles. Ces résultats interpellent ainsi la promotion de l'élevage comme source de diversification des activités des ménages agricoles et à celle de l'utilisation des animaux de traction dans le processus de production.

(ii) la deuxième communication est une restitution de résultats d'un projet d'aviculture villageoise dans le Cercle de Kati au Mali, qui ont montré que le cheptel aviaire moyen avait augmenté de 28% par ménage. La couverture sanitaire a permis de réduire le taux de mortalité de 41 à 27%. Les revenus des femmes ont augmenté de 5 000 à 20 000 FCFA. Ceci a servi :

- aux soins de santé primaires et à la scolarisation des enfants (16%);
- aux dépenses familiales (nourriture, habillement, logement) 37%,
- aux activités génératrices de revenus (38%) et à l'épargne (9%).

Le renforcement de capacité des femmes a favorisé l'adoption d'innovations qui ont amélioré les conditions d'élevage (habitats, hygiène) et l'alimentation des volailles. La structuration des femmes et la mise en relation des acteurs de la filière ont facilité l'accès aux services de production et aux marchés.

Au cours de ce panel, les débats ont porté essentiellement sur :

- La durabilité des expériences concernant l'aviculture villageoise et l'amélioration des conditions de vie de ces femmes ;
- Les possibilités d'intensifier et d'étendre les expériences réussies aux autres espèces à cycle court (lapin, petits ruminants, porcs) ;
- La nécessité pour les pouvoirs publics de consacrer des investissements à la hauteur de la contribution de l'élevage dans l'économie des pays et des ménages. Les investissements actuellement réalisés sont jugés très faibles par rapport aux autres secteurs de l'économie ;
- Les possibilités d'utiliser les recettes issues du petit élevage pour investir dans d'autres types d'élevage comme les gros ruminants.

3.2. ELEVAGE, SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE

Le panel 2 avait thème : « *Elevage, Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle* ». La présentation introductory s'intitule : « Vulnérabilité nutritionnelle des populations pastorales du Mali et du Burkina Faso : une approche par les risques » au regard de la situation pastorale particulièrement précaire au cours de l'année 2010, dans les zones pastorales de l'Est et du Nord du Mali et du Nord du Burkina Faso.

Il s'agissait à travers une étude, de confirmer la précarité de la situation nutritionnelle des populations pastorales affectées par la crise alimentaire de 2010 qui a considérablement limité la disponibilité des aliments et l'accès des pasteurs à la nourriture. Par exemple au Mali, dans les zones de départ de transhumance, le nombre de ménages assurant trois repas quotidiens est passé de :

- 84% en année normale à 19% cette année ;
- 95% à 17% dans les zones de transit,
- 100% à 32% dans les zones d'accueil.

Bien que la situation alimentaire dans les zones pastorales du Burkina Faso soit relativement meilleure que celle qui prévaut au nord du Mali, il y a eu une nette dégradation par rapport à une année normale. Les quantités de viande, de lait, de fruits et de légumes consommées, ont subi des réductions drastiques variant de 30 à 50%.

La situation nutritionnelle des enfants de moins de 60 mois, structurellement critique, a été particulièrement affectée. Les taux de malnutrition dans les zones pastorales du Mali étaient proches, voire au-dessus du seuil d'urgence de 15% fixé par l'OMS. Même si les niveaux observés au Burkina Faso étaient meilleurs que ceux du Mali, la situation n'en demeurait pas moins préoccupante compte tenu de la présence des facteurs de risques.

Le Mali présentait toutes les caractéristiques d'un pays en situation de crise nécessitant des actions d'urgence. Toutefois, cela ne devrait pas occulter les crises structurelles propres aux systèmes pastoraux sahéliens et illustrées par la situation au Burkina Faso. Au-delà des solutions d'urgence nécessaires, on gagnerait aussi à porter la réflexion sur les problématiques structurelles du pastoralisme sahélien qui reste à la fois un système de production indissociable d'un mode de vie et qui s'affranchit de pratiques formalisées et des frontières terrestres. L'utilisation des ressources naturelles et la mobilité demeurent les principales stratégies de gestion des risques et incertitudes climatiques, sociales et économiques.

La complexité de la situation alimentaire et nutritionnelle en milieu pastoral, comme en milieu rural africain, appelle une réponse multiforme ciblée sur le court, moyen et long terme tout en assurant un continuum entre les différentes phases.

Les discussions ont porté sur les points suivants :

- Les produits d'élevage et de la pêche représentent un apport protéique de haute qualité pour la nutrition mais souvent, l'augmentation de la production n'entraîne pas nécessairement l'augmentation de la consommation. Par ailleurs, l'élevage participe surtout à l'amélioration de la situation nutritionnelle en favorisant la diversité alimentaire, en facilitant la prise en charge des soins de santé primaires et l'amélioration de l'environnement (hygiène et assainissement);
- Une meilleure connaissance de la biodiversité ouest-africaine (produits de l'élevage non conventionnel, produits forestiers non ligneux, fruits de cueillette, etc..) est essentielle. Une initiative en cours, sous l'égide de l'Organisation Ouest-africaine de la Santé (OOAS) et la FAO pour développer une table de composition régionale, doit être soutenue;
- Le rôle de l'économétrie pour identifier des facteurs de risque et stratégies d'adaptation aux crises alimentaires des populations. Cette méthodologie, comme celle de l'étude de l'économie des ménages, permet d'affiner l'analyse de la vulnérabilité alimentaire, par conséquent, de mieux orienter les prises de décision. Dans cette optique, il serait également intéressant de comparer une cartographie de la malnutrition en temps normal et en période de post-crise pour aider à l'identification des facteurs de risque ;
- L'éducation nutritionnelle et l'amélioration de la sécurité sanitaire des aliments pourraient être d'un apport important. Les produits issus de l'élevage sont facilement périssables et nécessitent un traitement adéquat pour éviter la consommation de produits avariés.

3.3. ELEVAGE ET POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT POUR LA PRÉVENTION DES CRISES ALIMENTAIRES

Quatre (4) présentations introducives ont permis de lancer les discussions sur le thème : « ***Elevage et politiques de développement pour la prévention des crises alimentaires*** » à savoir : - a) Les politiques, stratégies et règlements en matière d'élevage en Afrique de l'Ouest - b) Réduction de la vulnérabilité des éleveurs aux risques sanitaires par la promotion des services vétérinaires de proximité, - c) Elevage et sécurité alimentaire : quelles priorités pour la recherche et le développement en Afrique de l'Ouest et du Centre, et - d) Outils de suivi pastoral et indicateurs développés dans le cadre du projet AMESD.

a) La première présentation a porté sur l'analyse des politiques et stratégies en matière d'élevage au niveau national, régional, continental et international. La législation et la réglementation varient selon les pays et concernent les lois, décrets, ordonnances, les codes pastoraux, les chartes pastorales et les accords et conventions etc. Une analyse comparative a été faite sur trois pays (Mali, Burkina Faso et Niger).

A l'UEMOA, les initiatives ont porté sur : (i) l'harmonisation des législations pharmaceutiques vétérinaires avec l'élaboration de textes communautaires et la création d'un comité vétérinaire et (ii) l'harmonisation de la politique douanière et la mise en place d'une Union douanière concernant les produits originaux (bétail-viande exonérés de taxes et douanes) et les produits fabriqués contenant 60% de produits originaires des pays UEMOA. Mais d'importants efforts restent à faire pour l'application correcte de ces initiatives.

A la CEDEAO, l'initiative majeure demeure la décision A/DEC.5/10/98 relative à la réglementation de la transhumance entre les Etats membres de la CEDEAO adoptée à la 21^{ème} session ordinaire des chefs d'Etat et de Gouvernement du 31 Octobre 1998. Toutefois, cette réglementation rencontre beaucoup de difficultés dans son application au niveau des pays.

Aujourd'hui les besoins se posent en termes de: i) politiques équitables; ii) cadres de référence au niveau régional ; iii) outils législatifs et réglementaires équitables, largement diffusés et réellement appliqués ; iv) développement institutionnel et participation des éleveurs aux prises de décisions les concernant.

b) Dans la deuxième présentation, il ressort que dans un pays sahélien comme le Niger, en dehors de la sécheresse, les risques sanitaires constituent la seconde contrainte majeure à la productivité et à l'optimisation de la contribution de l'élevage au bien-être des ménages vulnérables. La précarité de la santé des animaux relève de plusieurs facteurs : les faibles connaissances techniques et l'analphabétisme des éleveurs, le manque de structures performantes d'appui conseil et le faible accès aux services de soins rendant les élevages vulnérables aux épizooties animales. Ce qui se traduit par de fortes mortalités du cheptel, la baisse des productions et l'insécurité alimentaire des ménages. Le service vétérinaire de proximité a été conçu et promu pour réduire la vulnérabilité des éleveurs aux risques sanitaires en zone aride.

Après avoir présenté le processus ayant conduit au service vétérinaire de proximité, l'objectif de cette communication était de définir ce nouveau concept et d'en présenter les caractéristiques. La méthodologie de la mise en œuvre, les forces et les faiblesses de cette stratégie ont été discutées et les conditions de sa diffusion exposées.

c) La troisième communication tentait de répondre à la question: quelles actions de recherche faut-il mettre en œuvre pour impacter positivement sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle et réduire la pauvreté en Afrique de l'Ouest et du Centre (AOC) ? Elle était axée sur les résultats d'une consultation régionale du CORAF/WECARD visant à définir les domaines prioritaires de recherche pour le développement de l'élevage. Le processus a consisté à recueillir, selon une approche participative et inclusive, le point de vue des acteurs pertinents de la recherche et du développement du sous-secteur de l'élevage en AOC. A partir de l'analyse des contraintes et des opportunités, quatre thèmes prioritaires ont été définis, à savoir : (i) l'amélioration de la

productivité, (ii) l'amélioration de la performance et de l'accès au marché, (iii) l'amélioration de la compétitivité et de la valeur ajoutée, (iv) et l'amélioration durable des interactions élevage-agriculture-environnement.

Une dizaine de sous-thèmes et trente six activités stratégiques, ont été dégagés pour répondre adéquatement aux quatre thèmes prioritaires.

Ces priorités de recherche et de développement servent à l'élaboration de projets qui visent, à travers la mise au point de technologies et d'innovations appropriées, l'identification d'options stratégiques de prises de décision pour les politiques, les institutions et les marchés, le renforcement des capacités et la gestion des connaissances, l'atteinte de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la réduction de la pauvreté en AOC.

d) La dernière communication du Centre Régional AGRHYMET (CRA), institution spécialisée du CILSS a porté sur les outils et indicateurs de suivi pastoral développés par le projet AMESD, qui a vu le jour suite aux sécheresses catastrophiques que la région sahélienne a connues ces dernières décennies.

Ce projet vise à former et appuyer le personnel des services techniques nationaux des pays membres du CILSS et de la CEDEAO aux fins des alertes en cas de besoin, il s'agit de créer les conditions pour un meilleur suivi des conditions météorologiques, hydrologiques et agropastorales qui s'effectue aussi bien au niveau régional qu'au niveau national par les groupes de travail pluridisciplinaires (GTP) mis en place dans ces pays. Les produits d'information relatifs à l'élevage élaborés et diffusés par le CRA ont surtout concerné l'état des pâturages, le niveau de remplissage des mares, la situation zoosanitaire et le mouvement du bétail.

L'évolution technologique des systèmes d'information géographiques et de la télédétection a permis d'élaborer d'autres indicateurs et produits, dont notamment les rendements potentiels de biomasse herbacée et l'étendue des petits plans d'eau de surface et autres. Tous ces indices sont utilisés au CRA pour caractériser, suivre et évaluer la campagne agropastorale, identifier les zones à risque et en déduire les zones vulnérables. Ils permettent également d'illustrer les outils de plaidoyer et d'aide à la décision tels que les bulletins mensuels ou encore les bulletins de suivi environnemental initiés par le projet AMESD.

Quelques actions pilotes ont également été entreprises par le Centre pour mettre ces produits à la disposition des utilisateurs finaux, notamment la formation des groupes d'éleveurs pour leur permettre d'orienter leurs troupeaux vers des pâturages mieux fournis. Le CRA a également appuyé l'identification de plusieurs indicateurs biophysiques et socioéconomiques de suivi de la campagne pastorale, d'alerte précoce pastorale et de vulnérabilité des ménages pastoraux. Ces acquis seront très prochainement intégrés dans le système d'information du CRA pour harmoniser les approches et diagnostics sur la vulnérabilité des écosystèmes et des socio-systèmes pastoraux sahéliens. Leur utilisation aidera à la formulation de meilleures politiques sur le pastoralisme au Sahel.

Les débats ont porté essentiellement sur les points suivants :

- La nécessité de développer une vision générale des actions nécessaires au développement de l'élevage. Malgré sa forte contribution à l'économie, l'élevage bénéficie non seulement de peu d'investissement public, mais il manque également une vision et un plan d'action.

Plusieurs acteurs estiment qu'il manque une ambition politique pour le développement de l'élevage. Les organisations d'éleveurs pourraient se regrouper pour faire entendre davantage leurs voix auprès des décideurs politiques ;

- Le foncier pastoral est un facteur limitant des politiques de développement de l'élevage. Les éleveurs vivent le plus souvent une insécurité foncière qui impacte négativement sur leur conditions de vie. Aussi, les conflits sont fréquents entre agriculteurs et éleveurs;
- L'intérêt de développer des outils de suivi pastoral en vue de rendre l'information accessible aux intéressés : les outils développés par le CILSS par le projet AMESD au CILSS, basés sur la télédétection, paraissent particulièrement intéressants et méritent d'être connus et largement diffusés ;
- Le système communautaire d'alerte précoce et de suivi pastoral au Niger pourrait inspirer d'autres pays. Ceci met en évidence l'importance des systèmes d'information traditionnels des éleveurs en période de crise ;
- Les politiques et stratégies d'élevages doivent intégrer davantage les maladies animales. Le manque de ressources humaines suffisantes dans le secteur de la santé animale a été souligné comme facteurs aggravant la vulnérabilité des éleveurs. D'où la pertinence de l'initiative de l'Union Africaine qui consiste à travailler sur la démographie vétérinaire.

IV- ECHANGES SUR LE THEME ET LE LIEU DE LA 27^{EME} REUNION DU RPCA EN 2011

Plusieurs thèmes ont été suggérés :

1. Transformation agricole et production agricole ;
2. Culture de contre saison et sécurité alimentaire ;
3. Populations et sécurité alimentaire ;
4. Production agro-sylvo-pastorale et mécanismes de transformation ;
5. Sécurité alimentaire et décentralisation ;
6. Système de transformation et commerce transfrontalier ;
7. Promotion et valorisation des produits agropastoraux, halieutiques et fauniques.

A l'issue des échanges, le Cap Vert a été proposé comme pays hôte de la 27^{ème} Réunion annuelle du RPCA, du 14 au 16 décembre 2011 ; en cas de désistement, la Guinée se propose de l'accueillir. La date exacte sera confirmée à la réunion restreinte du Réseau en avril 2011 à Paris.

Le thème central portera sur « ***les systèmes de transformation agroalimentaire et la sécurité alimentaire*** ». La transformation agro-alimentaire est entendue au sens large du terme, en incluant la transformation artisanale, la transformation semi-industrielle et industrielle des produits de l'agriculture, de l'élevage, de la foresterie, de la pêche, etc.

CONCLUSIONS

La 26^{ème} réunion du Réseau a permis de faire le point sur la situation alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest. En effet, l'analyse globale de la campagne agricole 2010/2011 montre une hausse de 12% de la production céréalière par rapport à l'année dernière ; ce qui laisse présager une bonne disponibilité céréalière dans la région malgré les inondations dans certains pays. Cependant, une hausse éventuelle des prix des denrées alimentaires, combinée aux taux de malnutrition toujours préoccupants en particulier au Niger et au Tchad, sont des facteurs à surveiller.

Par ailleurs, la prise en compte de la contribution des produits animaux, halieutiques et forestiers non ligneux dans l'analyse de la sécurité alimentaire des populations apparaît nécessaire. En effet, l'élevage peut renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations au Sahel et en Afrique de l'Ouest, pourvu qu'on lui accorde tout l'intérêt qu'il mérite.

RECOMMANDATIONS

A l'issue des travaux, les membres du Réseau de Prévention des Crises Alimentaires (RPCA) ont fait les recommandations suivantes :

SITUATION ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE

➤ A l'endroit des pays (CILSS, CEDEAO, UEMOA) :

- Reconstituer les stocks nationaux de sécurité alimentaire, les stocks villageois et communautaires à travers des achats locaux auprès des petits producteurs ;
- Appuyer les populations pastorales ayant perdu leur cheptel au cours de la crise de 2010 pour leur reconstitution ;
- Renforcer les cultures de contre saison en mettant à profit la quantité d'eau disponible ;
- Renforcer les programmes de prévention et de prise en charge nutritionnelle en particulier au Niger et au Tchad et promouvoir la consommation de produits alimentaires issus de la biodiversité ouest africaine ;
- S'assurer que les politiques et stratégies nationales prennent en compte le secteur de l'élevage et lui allouent des investissements conséquents ;
- Assurer la production et la diffusion à temps des statistiques agricoles et pastorales ;
- Rendre effective la libre circulation des biens et des personnes conformément aux lois et règlements communautaires ;
- Renforcer les marchés transfrontaliers pour accompagner l'intégration économique régionale ;
- Diversifier les aliments de bétail en plus des tourteaux de coton.

➤ **Aux Organisations Inter- gouvernementales (CILSS, CEDEAO, UEMOA) :**

- Mettre à profit les disponibilités vivrières actuelles pour lancer le programme de constitution du stock régional de sécurité alimentaire du Réseau des sociétés/offices chargés de la gestion des stocks de sécurité alimentaire (RESOGEST) ;
- Renforcer les capacités des pays dans la collecte, l'analyse et la diffusion des données sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- Sensibiliser les Etats et mener un plaidoyer pour la diffusion à temps des statistiques agricoles et pastorales ;
- Réformer les lois communautaires non appropriées en particulier sur la mobilité pastorale;
- Identifier les stratégies afin de mieux élaborer les instruments adéquats (filets de sécurité, intrants, appuis,) en zones pastorales ;
- Mener une analyse sur les marchés de proximité en intégrant notamment les informations bord champ dans le suivi ;
- Se doter d'une stratégie globale et d'une vision partagée de l'élevage au Sahel et en Afrique de l'Ouest.

➤ **Aux dispositifs d'information (CILSS, FAO, FEWS NET) :**

- Assurer un suivi permanent des marchés (bétail et vivriers) et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dès janvier 2011 ;
- Améliorer les outils d'analyse et les mécanismes de réponse à l'insécurité alimentaire notamment en milieu pastoral ;
- Renforcer l'intégration des données de production animale, halieutique et forestière dans l'analyse de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

➤ **Aux partenaires techniques et financiers :**

- Accompagner et appuyer les populations les plus affectées par la crise alimentaire à reconstituer leurs moyens d'existence ;
- Privilégier les achats locaux de produits vivriers (PAM, ONG et autres acteurs humanitaires) ;
- Adapter les instruments de réponse selon les types de crise ;
- Appuyer les Etats dans leurs programmes de prévention et de prise en charge nutritionnelle ;
- Appuyer les Etats et le CILSS pour la production, le traitement et la diffusion à temps des statistiques agricoles et pastorales.
- Appuyer les Etats et le CILSS dans le renforcement et la rénovation des systèmes d'informations sur la sécurité alimentaire;
- Harmoniser et mieux coordonner les interventions auprès des populations affectées pour plus d'efficacité dans l'action et d'efficience dans l'utilisation des ressources.

CHARTE DE L'AIDE ALIMENTAIRE

- **Aux organisations inter- gouvernementales (CEDEAO, UEMOA, CILSS) avec l'appui du CSAO/OCDE :**
 - Mettre en place un mécanisme d'évaluation de l'application de la nouvelle charte dès son adoption. Les résultats de ces évaluations pourront être discutés lors des prochaines réunions du RPCA ;
 - Prendre en compte dans le processus en cours sur la charte, la convention de Londres sur l'aide alimentaire en cours de négociation.

ÉLEVAGE ET SECURITE ALIMENTAIRE

- **Aux pays et aux partenaires de développement :**
 - Mettre en place des services vétérinaires de proximité (privés ou communautaires) pour améliorer la santé animale et renforcer la contribution de l'élevage à la sécurité alimentaire ;
 - Élargir les expériences réussies de développement de la volaille vers d'autres types de petit élevage (lapin, agoutis, grenouilles géantes, etc.) ;
 - Analyser les mécanismes de pérennisation des projets d'élevage au-delà de la durée de vie des projets.
- **Aux centres de recherches :**
 - Renforcer les plateformes de recherche-action impliquant à la fois les centres de recherche et les organisations d'éleveurs.
- **Aux dispositifs d'information (CILSS, FAO, FEWS NET) :**
 - Mettre en place des outils de suivi et d'alerte précoce adaptés pour les pasteurs. Ces outils seront utiles pour renseigner les pasteurs sur la disponibilité des pâturages et des points d'eau ;
 - Analyser le rôle de la diversification de l'alimentation sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations.
- **Aux États et aux OIGs :**
 - Mettre en place des outils de réponses aux crises alimentaires adaptés aux conditions spécifiques des communautés pastorales. Cette recommandation interpelle les États et leurs OIGs dans la mise au point d'instruments de réponses appropriées pour l'efficacité des interventions en cas de crise ;
 - Revoir les délais exigés pour informer les autorités compétentes de la mobilité des troupeaux. Les délais actuels, entre 2 et 6 mois selon les pays sont inadaptés : il n'est pas possible de connaître 6 mois à l'avance le moment prévu pour la transhumance ;
 - Analyser les entraves à la mise en œuvre du certificat international de transhumance.

ANNEXES

Annexe 1 : Ordre du jour

Mardi 14 décembre 2010 : SITUATION ALIMENTAIRE	
→ Matinée	
08h30 – 09h30	Accueil
09h30 – 10h00	Ouverture
09h30 – 10h00	<ul style="list-style-type: none"> Présentation de la réunion par MC John Nortey / MOFA Allocution du Prof. Alhousseïni Bretaudeau, Secrétaire Exécutif du CILSS Allocution du représentant du CSAO/OCDE Allocution du représentant de la Commission de l'UEMOA Allocution du représentant de la Commission de la CEDEAO Allocution du Ministre Coordonnateur du CILSS Mot de bienvenue de Hon. Nii Amassah Namaoale, Deputy Minister of Fisheries, MOFA Ouverture officielle de la réunion par le Hon. Professeur Kofi Awoonor, <i>Chairman of Council of State, Ghana</i>
10h00 – 10h30	Pause-café
10h30 – 10h40	Mise en place du présidium et validation du programme
10h40 – 16h00	<p>SESSION 1 :</p> <p>Situation agricole, alimentaire et nutritionnelle</p> <p><i>Président : M. Jean Sibiri ZOUNDI, CSAO/OCDE</i></p>
10h40 – 11h20	<p>Présentations de la situation agricole et alimentaire :</p> <p>Analyse du bilan prévisionnel de la campagne agricole 2010-2011 : Implications majeures pour la sécurité alimentaire et recommandations tenant compte de la situation alimentaire depuis la crise de 2007, (10 mn)</p> <ul style="list-style-type: none"> <i>Mme Maty Ba-Diao, Chef Département Information Recherche, CILSS/AGRHYMET</i> <p>Les grandes tendances et perspectives des marchés des denrées alimentaires : Eléments d'analyse depuis la crise de 2007, (15 mn)</p> <ul style="list-style-type: none"> <i>M. Salif Sow, Représentant régional FEWS NET Afrique de l'Ouest</i> <i>M. Moussa Cissé, Coordonnateur Programme Régional d'Appui Accès aux Marchés (CILSS/SE)</i>

	<p>Evolution du contexte international (production et marché) et implications sur la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest (5 mn)</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>M. Koffi Amegbeto, FAO</i> <p>Éléments d'analyse concernant les populations vulnérables et les zones à risques :</p> <p>Recommandations et actions envisagées, (10 mn)</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>M. Abdou Karim Keïta, Expert en Sécurité Alimentaire, PREGEC -Animation (CILSS/SE)</i> • <i>M. Amadou Mactar Konaté, Expert en Sécurité Alimentaire, PREGEC-Instruments (CILSS/SE)</i>
11h20 – 12h45	Discussions
12h45 -14h15	Pause déjeuner
→ Après midi : Analyse de la situation, actions envisagées (suite)	
14h15 – 15h00	Discussions (suite)
15h00 – 16h00 (5 min max par intervention)	<p>Actions envisagées par les partenaires au développement</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Acteurs régionaux et internationaux : UN-OCHA, ECHO/UE, FAO</i>
16h00 – 16h20	Pause-café
16h20 – 16h40	<ul style="list-style-type: none"> • Éléments de synthèse et recommandations en rapport avec les actions/mesures à prendre sur la situation alimentaire • Esquisse des grandes lignes du communiqué RPCA sur la situation alimentaire et les perspectives dans la région ouest-africaine et au Tchad
16h40 – 17h30	<p>SESSION 2 :</p> <p>Charte pour la prévention et la gestion des crises alimentaires</p> <p><i>Président : UEMOA</i></p>
16h40 – 17h00	<p>Situation du processus de dialogue et d'adoption de la Charte pour la prévention et la gestion des crises alimentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Point sur le processus et résultats (CILSS et CSAO /OCDE)

17h00 – 17h30	<ul style="list-style-type: none"> • Questions d'éclaircissement et discussion
17h30	Fin des travaux de la journée
Mercredi 15 décembre 2010 : ELEVAGE ET SECURITE ALIMENTAIRE	
→ Matinée	
08h30-18h00	<p>SESSION 3 :</p> <p>Élevage et sécurité alimentaire</p> <p><i>Président : El Hadj Dramane Coulibaly</i></p>
08h30-09h45	<p>Session introductory</p> <p>Présentation : Food security and livestock Sector Development in sub-Saharan Africa, Prof. Cheikh Ly, FAO, Bureau Régional pour l'Afrique, Accra</p>
08h45-09h00	Questions de clarification et commentaires
09h00-11h00	<p>Panel 1 : Élevage et moyens d'existence pour les populations vulnérables</p> <p>Modérateur : Prof. Yalacé Kaboret, Ecole Inter-Etats des Sciences et Médécine Vétérinaire de Dakar (EIMSV) - Sénégal</p> <p>Panélistes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Dr. Aliou Ibrahim, APESS, Burkina Faso 2) Dr. Abdu Umar Ardo, Nomadic Education programme, Nigeria 3) M. Henk Nugteren, SNV - Burkina Faso
09h00-09h30	<p>Présentations introducives</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Elevage et Sécurité Alimentaire chez les populations rurales du Burkina Faso : Un approche en termes de moyens de subsistance, Mr. André Ouédraogo, MAHRH-Burkina Faso 2) La bataille pour la survie des femmes rurales de Kati (Mali) autour de l'aviculture villageoise, Dr. Diallo Amadou Moctar, VSF – Mali.
09h30 - 10h00	Intervention des panélistes
10h00-11h00	Discussion
11h00 – 11h20	Pause-café

11h20 – 13h00	<p>Panel 2 : Élevage, sécurité alimentaire et nutritionnelle</p> <p>Modérateur : Dr. Ismael Thiam, OOAS</p> <p>Panélistes</p> <p>1) Mme Coudy Ly Wane, CILSS 2) Mme Maty Ba Diao, CRA/CILSS 3) Mr. Nebnoma Sawadogo, RECAO</p>
11h20 – 11h30	<p>Présentation introductory :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vulnérabilité nutritionnelle des populations pastorales du Mali et du Burkina Faso : une approche par les risques, Mr. Abdrahmane Wane, CIRAD/PPZS - Sénégal
11h30 – 12h00	Intervention des panélistes
12h00 – 13h00	Discussion
13h00 -14h30	Pause déjeuner
<p>→ Après midi</p>	
14h30-16h30	<p>Panel 3 : Élevage et politiques de développement pour la prévention des crises alimentaires</p> <p>Modérateur : Mr. Bruno Vindel, AFD-France</p> <p>Panélistes :</p> <p>1) Prof. Yalacé Kaboret, Ecole Inter-Etats des Sciences et Médécine Vétérinaire de Dakar (EIMSV) – Sénégal 2) Mr. Dodo Boureima, RBM - Niger</p>
14h30-15h15	<p>Présentations introducives :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Les politiques, stratégies et règlements en matière d'élevage en Afrique de l'Ouest, Mr. Mahamoudou Hamadoun, CILSS/SE 2) Réduction de la vulnérabilité des éleveurs aux risques sanitaires par la promotion des services vétérinaires de proximité, Mr. Gilles Vias, VSF - Belgique, Bureau de la Coordination Régionale de l'Afrique de l'Ouest - Niger 3) Elevage et sécurité alimentaire : quelles priorités pour la recherche et le développement en Afrique de l'Ouest et du Centre ? Mr. Hamadé Kagoné, CORAF - Sénégal 4) Outils de suivi pastoral et indicateurs développés dans le cadre de projet AMESD, Mr. Seydou Traoré, CRA/CILSS - Niger
15h15 – 15h45	Intervention des panélistes
15h45-16h45	Discussion
16h45 -17h00	Pause-café

17h00 – 18h00	Préparation du communiqué (principales conclusions)
Jeudi 16 décembre 2010	
08h30-10h00	<ul style="list-style-type: none">- Validation du communiqué final- Échange sur le thème central et le lieu de la 27^{ème} réunion du RPCA en 2011
10h00 -10h30	Pause-café
10h30-11h30	Clôture officielle <ul style="list-style-type: none">• <i>Président : CILSS, CSAO.</i>• Lecture des principales conclusions de la réunion• Clôture officielle par Hon. Yaw Effah BAAFI, Deputy Minister of Crops, MOFA

Annexe 2 : Liste des participants

N°	PAYS	PRENOMS ET NOM	CONTACTS
1.	BENIN	Dr Irénée Bio Aboudou Directeur Général de l'ONASA	08 BP. 0592 - Cotonou Tél. (+229) 21 33 15 02 Fax : (+229) 21 33 02 93 Email : irebioa@yahoo.fr
2.	BURKINA FASO	Nebnoma Sawadogo Président du RECAO	01 BP. 30 - Ouagadougou Tél. : (+226) 50 30 55 17/70 22 58 34 Email : bncra@fasonet.bf / nebsawadogo55@yahoo.fr
3.		André Moïse Nignan-Traoré Secrétaire Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SE-CNSA)	Avenue Sembene Ousmane Secteur 15 – Ouaga 2000 BP. 7005 Ouagadougou 01 – Burkina Faso Port. (+226) 70 20 08 42 Tel. (+226) 50 37 47 12/09 Fax : (+226) 50 37 47 04 Email : secsa.bf@fasonet.bf moisetraore@yahoo.fr
4.		Boureima Compaore Ingenieur Agronome Conseil National de Sécurité Alimentaire (SE-CNSA)	Avenue Sembene Ousmane Secteur 15 – Ouaga 2000 BP. 7005 Ouagadougou 01 – Burkina Faso Port. (+226) 70 27 46 50 Email : boureimacomp1@yahoo.fr
5.	THE GAMBIA	Aba Gibril Sankareh Deputy Director and Head of Planning Services Department of Agriculture Ministry of Agriculture	N°05 Marina Parade P.O. Box 3233 Sohna 21 Momodou Sohna Street Latrikunda Tél. (+220) 99 382 18/79 382 18/42 287 51 Email : sankarehaba@hotmail.com
6.	THE GAMBIA	Sait Drammeh Director General Department of Agriculture	Banjul Tel. (+220) 99 695 03 Email : saitwaka@yahoo.co.uk
7.		Abdoulie Danso Deputy Permanent Secretary Ministry of Agriculture	Banjul Tel. (+220) 42 02 180 / 990 22 33 Email : aedanso@yahoo.com
8.	GUINEE	Fodé Sory Keita Directeur National de la Planification et du Renforcement des Capacités Ministère de l'Elevage	BP. 559 Conakry Tel. (+224) 60 54 53 42 / 62 54 52 12 Email : fsoryk@yahoo.fr
9.	LIBERIA	Arthur Richelieu Mitchell Deputy Minister of Agriculture Ministry of Agriculture	Libsuco/Gardnersville Complex Monrovia Tel. (+231) 06 786 068 Email : gbareva@yahoo.fr
10.	NIGER	Colonel Goukoye Abdoulkarim Président de la Haute Autorité à la Sécurité Alimentaire du Niger Présidence du CSRD	BP. 504 Niamey Tel. (+227) 96 57 22 45 Fax (+227) 20 72 39 39 Email : karimgoukoye@hotmail.com
11.	NIGERIA	Obadiah Franklin FEBI International Consult	P.O Box 3112 Gashu

		Block B3 Integrity Court	Tel. (+234) 080 568 666 56 Email : febconsult@yahoo.com
12.	MAURITANIE	Yelli Gandega Secrétaire Permanent / CONACILSS Ministère du Développement Rural, représentant le Ministre	BP. 180 Nouakchott Tel. (+222) 205 20 83/652 79 48 Email : yellima@yahoo.fr
13.	TCHAD	S.E Pahimi Padacké Albert Ministre Coordonnateur du CILSS Ministre de l'Agriculture et de l'Irrigation	BP. 441 N'Djamena Tel. (+235) 22 52 34 04 Fax (+234) 22 51 51 19
14.		Adoum Djaya Mahamat Secrétaire Permanent / CONACILSS Ministère de l'Agriculture et de l'Irrigation	BP. 5306 N'Djamena Tel. (+235) 66 24 00 11/99 93 30 20/22 52 20 34 Email : mhtdjaya92@yahoo.fr
15.	TOGO	Mawuli Amewuame Agroéconomiste Direction des Statistiques Agricoles	BP. 7090 Lomé Tél. (+228) 915 29 61 Email : mawulus@hotmail.com
16.	PARE	Saleh B. Momale The Pastoral Resolve (PARE)	Suite C1, 3 rd Floor, Imam House, Ahmadu Bello Way, Kaduna P.O Box 9308 Kaduna - Nigeria Tél. (+234) 803 694 6063 Email: pastoralresolve@yahoo.com , momale2006@yahoo.com
17.	COFENABVI/AO	Yacouba Bamba Directeur de la Documentation Confédération des Fédérations Nationales de la Filière Bétail Viande des Pays de l'Afrique de l'Ouest (COFENABVI/AO)	08 BP. 29 Abidjan 08 - Côte d'Ivoire Tél. (+225) 22 44 42 42/02 50 56 66 Email : bamba.yacoub@yahoo.fr
18.	Confédération of Traditional Stock Breeders Organisation	Mohammed Bello Tukur Secretary/Legal Practitioner Confederation of Traditional Stock Breeders Organisation	18 Muhammadu Buhari Way Kaduna - Nigeria P.O Box 2696 Tel. (+234) 80 33 046 365/80 80 861 666 Email : coret_africa@yahoo.com
19.	ROPPA	Cheikh Mouhamady Cissokho Président d'Honneur	c/o CNCR BP. 249 Dakar – Sénégal Email : cncr@cncr.org
20.	FAO	Pr Cheikh Ly Regional Animal Production and Health Officer FAO Regional Officer for Africa	Gamel Abdel Nasser Road P.O Box GP 1629 Accra - Ghana Email : cheikh.ly@fao.org
21.	Nomadic Education Commission	Umar Ardo Abdu Head of Extension Services	n° 9, Kashim Ibrahim Road PMB. 2343 Kaduna - Nigeria Tel. (+234) 80 568 707 76/70 311 24 007 Email : ardo37@hotmail.com , ardo1@justice.com , nafsykad@yahoo.com
22.	APESS	Dr. Ibrahima Aliou Secrétaire Général	04 BP. 590 Ouagadougou 04 Tel. (+226) 21 28 20 96/50 34 66 36 Email : ibrahimaaliou@yahoo.fr , apess_sg@yahoo.fr

23.		Boubakar Barry Chargé de Programme Education	04 BP. 590 Ouagadougou 04 Tél. (+226) 72 45 45 90 Email : baboukak@yahoo.fr Apess_sg@yahoo.fr
24.		Oumarou Modibo Coordinateur	BP. 291 Dori Tel. (+226) 76 78 56 23/40 46 02 02 Email : apess-dori@yahoo.fr omodipadl@yahoo.fr
25.		Hamidou Tiemogo Journaliste "Chargé de Communication"	04 BP. 590 Ouagadougou 04 – Burkina Fao Tel. (+226) 50 34 66 36 Email : htiemogo@yahoo.fr
26.		Djibiliou Diallo Eleveur Membre CA	BP. 91 Dori Tel. (+226) 76 09 87 80 Email : gorko@yahoo.fr
27.	CORAF/WECARD	Hamadé Kagoné Gestionnaire de Programme	7, Avenue Bourguiba Dakar – Sénégal Tel. (+221) 77 586 25 69 Email : hamade.kagone@coraf.org
28.	CIRAD – PP ZS	Abdrahmane Wane Chercheur en Economie du Développement Délégation Régionale	BP. 6189 Dakar Etoile – Senegal Tel. (+221) 77 529 65 61 Email : awane@cirad.fr
29.	Réseau Billital Maroobe	Dodo Boureima Secrétaire Technique Permanent	BP. 10648 Niamey - Niger Tél. (+227) 20 74 11 99 Email : billital@intnet.ne
30.	PAFEC	Amadou Moctar Diallo Chef du Projet d'Appui aux Organisations Féminines par d'Espèces à Cycle Court Cercle de Kati	BP. E 1992 Bamako – Mali Tel. (+223) 20 22 10 15/66 72 62 55/76 01 52 08 Fax (+223) 20 23 36 61 Email : pafecmali@orangemali.net
31.	DGPER/ DPSAA	André Ouédraogo Ingenieur Statisticien Economiste	01 BP. 5397 Ouagadougou 01 – Burkina Faso Tel. (+226) 71 85 40 57 Email : ouedronew2000@yahoo.fr
32.	EISMV	Prof Yalacé Kaboret Ecole Inter-Etats des Sciences & Médecines Vétérinaires de Dakar	BP. 5077 Dakar - Sénégal Tél. (+221) 77 611 07 84/33 865 10 08 Fax : (+221) 33 825 42 83 Email : ykaboret@refer.sn yykaboret@yahoo.com
33.	VSF/BELGIQUE	Sylvanus Gilles Vias Frank Assistant Programme Bureau de la Coordination Régionale de l'Afrique de l'Ouest	Rue de l'Irazer BP. 12632 Niamey - Niger Tél. (+227) 20 72 52 01 / 96 96 43 96 Email : vfgilles@yahoo.fr / g.vias@vsf-belgium.org
34.	MAE/FRANCE	Matthias Lange Desk Officer Ministère des Affaires Etrangères et	48, rue de Javel 75015 Paris - France Tél. 33 (0) 1 43 17 71 30

		Européennes	Email : matthias.lange@diplomatie.gouv.fr
35.	CIRAD	Philippe Morant Chercheur en Système d'Information CIRAD/CILSS	01 BP. 596 Ouagadougou 01 – Burkina Faso Tel. (+226) 78 03 60 55 Email : morant@cirad.fr philippe.morant@cilss.se
36.	OXFAM GB	Eric Hazard Regional Manager	Point E, Rue 5xL BP 3476 Dakar – Senegal Tel. (+221) 33 859 37 00 Fax (+221) 33 824 24 15 Email : ehazard@oxfam.org.uk
37.	AFD	Bruno Vindel Charge de Mission	5 rue Roland Barthes 75012 Paris - France Tél. (33) 01 53 44 31 31 Email : vindelb@afd.fr
38.	CSAO	Sibiri Jean Zoundi Administrateur Principal Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/OCDE	2, rue André Pascal 75775 Paris Cedex France Tel. (+33) 1 4524 1982 Fax (+33) 1 4524 903 Email : sibirijean.zoundi@oecd.org
39.		Léonidas Hitimina Programme Officer Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/OCDE	2, rue André Pascal 75775 Paris Cedex France Tél. (+33-1) 45 24 17 98 Fax (+33 1) 45 24 90 31 Email: Leonidas.HITIMANA@oecd.org
40.	FAO	Koffi Amegbeto Economiste	Gamel Nasser Road BP. 1628 Accra – Ghana Tel. (+233) 302 675 000
41.		Papa Boubacar Soumaré Consultant	Rue Calmette x Amadou Assane N'Doye BP. 3300 Dakar - Senegal Tel. (+221) 33 889 16 25/26 Email : PapaBoubacar.Soumare@fao.org
42.	SNV	Henk Nugteren Advisor Rural Economic Development (Pastoralism)	Rue Joseph Ouédraogo Porte 5, Quartier Gounghin 01 BP 625 Ouagadougou 01 - Burkina Faso Tel. (+226) 50 34 25 23 / 50 34 71 59/50 34 11 57 Cell. (+226) 78 80 49 21/70 95 99 26 Email : dnugteren@snvworld.org
43.		Thomas Sommerhalter Advisor Pastoralism	BP 10110 Zinder – Niger Tél. (+ 227) 20 5102 77 Cell. (+227) 94 24 32 99 Fax (+227) 20 51 03 02 Email : tsommerhalter@snvworld.org
44.	EUROPEAN COMMISSION	Amos Tincani Chef de la Délégation Ouagadougou – Burkina Faso	Avenue Kwame Krumah 01 BP. 352 Ouagadougou 01 – Burkina Fao
45.		Ronan Pecheur Charge Programme Environnement et	Avenue Kwame Krumah 01 BP. 352

		Changement Climatique	Ouagadougou 01 – Burkina Fao Tel. (+226) 50 49 21 00 Email : ronan.pecheur@ec.europa.eu
46.		Laura Gualdi Quality Manager	BP. 1049 Rue de la Loi 41 Bruxelles - Belgique Tél. (+32) 2 2965 7 29 Fax (+32) 2 2995 7 34 Email : Laura.Gualdi@ec.europa.eu
47.	ECHO/UE	Sigrid Kühle Assistance Alimentaire Experte Régionale Bureau régional Afrique de l'Ouest	BP 3345 Dakar - Sénégal Tel. (+221) 33 869 80 00/77 450 73 69 Fax (+221) 33 820 93 75 Email : sigrid.kuehlke@echoe.org
48.		Eric Pitois Attaché Humanitaire	01 BP. 392 Ouagadougou 01 – Burkina Faso Tel. (+226) 78 49 88 87 Email : eric.pitois@ec.europa.eu
49.	FRENCH EMBASSY / BURKINA FASO	Nicolas Lecrivain Conseiller Regional	01 BP. 510 Ouagadougou 01 – Burkina Faso Email : nicolas.lecrivain@diplomatie.gouv.fr
50.	BENIN EMBASSY	Roger Missihoun 1st Consellor	House 129 A Airportwest CT 758 Cantonments Tel. (+233) 0302 77 48 60 Fax (+233) 0302 77 48 89 Email : Alowanou98@yahoo.co.uk
51.	AMBASSADE DU SENEGAL AU GHANA	Cherif Oumar Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire Ambassadeur du Sénégal au Ghana	PMB CT 342 Airport Residential Area H/N° 08 Odoikwao Street Tel. (+233) 02 02 01 37 29/03 02 77 02 85 Fax : (+233) 030 02 77 02 86 Email : senegalaccra@hotmail.com
52.	FEWS NET	Salif Sow Regional Representative	03 BP. 7049 Ouagadougou 03 – Burkina Faso Tel. (+226) 50 37 47 06/70 20 49 79 Email : ssow@fews.net
53.	OOAS	Ismaïla Thiam	Conseiller Nutrition Maladies Non Transmissibles BP. 153 Bobo-Dioulasso – Burkina Faso Tél. (+226) 20 97 57 75/76 53 37 41 Fax (+226) 20 97 5772 Email : ithiam@wahooas.org
54.	ACDI	Benoît Ouédraogo Agent Suivi ACDI/CILSS Ambassade du Canada	01 BP. 548 Ouagadougou 01 – Burkina Faso Email : benoit_ouedraogo@yahoo.fr
55.		Marie-Frédérique Roche 1st Secretary (Coopération) Regional Program Canadian Embassy	316 Avenue Joseph Ki-Zerbo 01 BP. 548 Ouagadougou 01 - Burkina Faso Tél. (+226) 50 31 18 94 Fax (+226) 50 31 19 00 Email : marie-frederique.roche@international.gc.ca
56.	OFDA	Victor N. Bushamuka Regional Advisor West and North Africa Office	Dakar - Senegal Tel. (+221) 33 869 6177 Cell. (+221) 77 569 81 02 Email : vbushamuka@usaid.gov

			vbushamuka@ofda.gov
57.	FFP	Kisma Wague Food Aid Assistance Specialist Regional Food for Peace Office	Sénégal – Dakar Tel. (+221) 77 535 22 98 Email : kwague@usaid.gov
58.	ATP/USAID	Ismael Ouédraogo Director Agribusiness and Trade Promotion Project	P.O Box CT 4274 Cantonments, Accra – Ghana Tel. (+233) 024 70 14 619 Email : iouedraogo@agribizafrika.org
59.	OCHA	Mercy Manyala Associate Humanitarian Affairs Officer	Accra – Ghana Tel. (+233) 024 4341 663 Email : manyalam@un.org
60.	UEMOA	Moussa Doumbia Chargé de la Sécurité Sanitaire des Aliments	380 Avenue Joseph Ki-Zerbo 01 BP. 786 Ouagadougou 01 – Burkina Faso Tél. (+226) 50 31 88 00 Cel. (+226) 71 39 76 83 Email : mdoumbia@uemoa.int
61.		Tchambakou Ayassor Charge d'Agriculture	380 Avenue Joseph Ki-Zerbo 01 BP. 786 Ouagadougou 01 – Burkina Faso Tél. (+226) 50 31 88 00 Email : tayassor@uemoa.int tchambakouayassor@yahoo.fr
62.	OMM	Félix Hounton Programme Manager	7 bis Avenue de la Paix BP. 1211 Geneve – Suisse Tel. (+41-22) 730 83 06 Fax (+ 41-22) 730 80 53 Email : fhounton@wmo.int
63.	USAID	Lisa Franchett Deputy Mission Director USAID/West Africa US Embassy	Accra – Ghana Tel. (+233) 0302 741 096 Email : lfranchett@usaid.gov
64.	GHANA	Katey Dorgbey Director National Disaster Management Organisation (NADMO)	CT 3994 Cantonments Accra Tel. (+233) 028 7234 916 Email : nenekatey@yahoo.com
65.		Eugene Asamoah Ayew Deputy Director National Disaster Management Organisation (NADMO)	P.O Box CT 3994 Cantonments Accra – Ghana Tel. (+233) 0244 887 073 Email : eugeneayew@yahoo.co.uk
66.		Joseph Kwad Gbekli Gbekli Industries Ltd	P.O Box MB 61 Accra – Ghana Tel. (+233) 0244 273 501 Email : gbekli@mail.com
67.		George Harrison Opoku Deputy Director SRID/MOFA	P.O 807 M 37 Accra – Ghana Tel. (+233) 0214 300 548 Email : harrison-opoku@yahoo.co.uk
68.		Lawson Alorvor Deputy Directeur Vet. Services Directorate	P.O Box M161 Accra – Ghana Tel. (+233) 020 811 8836 Email : kalorson@yahoo.com
69.		Agela Dede William	P.O Box 14893

		Desabled-Chrisham-Fellow	Accra – Ghana Tel. (+233) 0268722 971 Email : aweca@yahoo.com
70.		Victoria Tsekpo Deputy Director Women in Agriculture Development (WIAD) of Ministry of Food and Agriculture	P.O Box M37 Accra – Ghana Tel. (+233) 3026 75 920/2064 812 38 Email : victsekpo@yahoo.com
71.		Andrew Nkansah Director Ghana Meteorological Agency	37 Trinity Link, E Legon P.O Box LG 87 Legon Tel. (+233) 0307 0125 25 Fax (+233) 0302 511 981 Email : a.nkansah@meteo.gov.gh
72.	GHANA	Patricia Anyekai Markwei Deputy Director – Marine Fisheries Management Fisheries Commission/MOFA	P.O Box 630 Accra – Ghana Tel. (+233) 0244 2727 91/0302 6780 60 Fax (+233) 03026 780 61 Email : patmark3@yahoo.com
73.		Joshua Allotey Pappoe Disabled Christian-Fellowship-Luther (CSO)	P.O Box 14893 Accra Ghana Tel. (+233) 0248 492 140 Email : a.pappoe2006@yahoo.com
74.		Damptey Oheni DAES-MOFA	P.O Box M37 Accra – Ghana Tel. (+233) 0245 136 951 Email : odamptey@yahoo.com
75.		Bernice Ofosu-Baadu Statistician Statistical Service	P.O Box GP 1098 Accra – Ghana Tel. (+233) 244 639 011 Email : bernice.ofosubaadu@statsghana.gov.gh
76.		Frank Fiew Otu Ministry of Food and Agriculture	P.O Box M37 Tel. (+233) 0249 2241 74/0302 687 203 Email : frantipatt@hotmail.com
77.		Sidney Bampoe Addo SRID/MOFA	P.O Box M37 Accra – Ghana Tel. (+233) 0244 263 759 Fax (+233) 66 4217 Email : okogeneygh@yahoo.com
78.		Samuel Oku Director Ministry of Food and Agriculture Statistics Research and Information Directorate	P.O Box M37 Accra – Ghana Tel. (+233) 020 819 3118 Fax (+233) 0302 664 317 Email : oku_samuel@hotmail.com
79.		Christopher Gaitu Plant Protection and Regulatory Services Dir. PPRSO/MOFA	P.O Box M37 Accra – Ghana Tel. 9+2330 0549 584 016 Email : gastongaitu@hotmail.com
80.		Amatus K. B. Deyang Deputy Director Post Agric. Engineering Services/MOFA	P.O Box M82 Accra – Ghana Tel. (+233) 020 8217 927 Fax (+233) 030 2770 247 Email : ade654129yang@hotmail.com
81.		David Hutton-Hassan Producteur International RFI/MFI/AITV	116, Av. Président Kennedy, 16 ^e me Paris – France Tel. (+233) 0201 00386

			Email : huttondh@yahoo.com
82.	GHANA	Nii Armah Emmanuel Tagoe GAPTO Head Quarters	P.O Box 1040 Accra – Ghana Tel. (+233) 0277 129 294/0244 601 730 Fax (+233) 0302 672 357 Email : gaptosheka@yahoo.com
83.		Harouna Agesheka Secretary General GAPTO	P.O Box 1040 Accra – Ghana Tel. (+233) 0302 67235/0244 379 268 Fax (+233) 0302 672 357 Email : gaptosheka@yahoo.com
84.		Mukiahidu Issahaque Office of Parliament	Accra – Ghana Tel. (+233) 0245 277 459 Email : missahaque@yahoo.com
85.		Kwame Davis GAPTO Head Quarters	P.O Box 1040 Accra – Ghana Tel. (+233) 0277 3389 10 Fax (+233) 0302 6723 57 Email : gaptoshella@yahoo.com
86.		Godsway K. Banini SNR Agricultural Economist Statistic Research and Information Directorate Ministry of Food and Agriculture	P.O Box M37 Accra – Ghana Tel. (+233) 0302 664 317/0244 232784 Fax (+233) 0302 664 317 Email : gobanini@yahoo.co.uk gbanini@gmail.com
87.		Joseph Asaga Desk Officer Livestock Imports MOFA SRID	P.O Box M37 Accra – Ghana Tel. (+233) 0276 237 164 Email : joeasaga@yahoo.com
88.		Paul Kofi Koranteng Interpreter Freelance	P.O Box AF 108 Adenta-Flats Accra – Ghana Tel. (+233) 2499 395 55 Fax (+233) 3022 543 85 Email : paulkoranteng@yahoo.com
89.		Ometere Omoluabi Business Environment Coordinator West Africa Trade Hub/USAID	Jubilee House, Osu PMB Osu Accra – Ghana Tel. (+233) 2443 40622 Email : oomoluabi@watradehub.com
90.		Barfour Asare-Mensah Director Animal Production MOFA	P.O Box AN5 779 Accra Tel. (+233) 302 666 376 Email : basaresnr@yahoo.com
91.		John Okamey Nortey Assistant Director Statistics, Research and Information Directorate Ministry of Food and Agriculture	P.O Box M37 Accra – Ghana Tel. (+233) 020 833 9206/030 664 317 Email : johnnorts@yahoo.com
CILSS			
92.	CILSS	Prof. Alhousseïni Bretaudeau Secrétaire Exécutif	03 B. 7049 Ouagadougou 03 – Burkina Faso Tél. (+226) 50 37 41 25/26 Fax (+226) 50 37 41 32 Email : cilss.se@cilss.bf
93.		El Hadj Moustapha Amadou Directeur Général	BP. 1530 Bamako – Mali

		Institut du Sahel	Tél. (+223) 20 22 23 37 Fax (+223) 20 22 78 31 Email : dginsah@insah.org
94.		El Hadj Dramane Coulibaly Coordonnateur PRA/SA-LCD-POP DEV Secrétariat Exécutif CILSS	03 B. 7049 Ouagadougou 03 – Burkina Faso Tél. (+226) 50 37 41 25/26 Fax (+226) 50 37 41 32 Email : dramane.coulibaly@cilss.bf
95.		Maty Ba-Diao Chef Département Information et Recherche Centre Régional AGRHYMET	BP. 11011 Niamey – Niger Tél. (+227) 20 31 53 16 Fax (+227) 20 31 54 35 Email : m.badiao@agrhymet.ne
96.		Seydou Traoré Expert Agrométéorologue Centre Régional AGRHYMET	BP. 11011 Niamey – Niger Tél. (+227) 20 31 53 16 Fax (+227) 20 31 54 35 Email : s.traore@agrhymet.ne
97.		Moussa Cissé Coordonnateur PRA/Accès aux Marchés Secrétariat Exécutif CILSS	03 B. 7049 Ouagadougou 03 – Burkina Faso Tél. (+226) 50 37 41 25/26 Fax (+226) 50 37 41 32 Email : moussa.cisse@cilss.bf /
98.		Abdou Karim Keita Expert en Sécurité Alimentaire PRA/SA-LCD-POP DEV Secrétariat Exécutif CILSS	03 B. 7049 Ouagadougou 03 – Burkina Faso Tél. (+226) 50 37 41 25/26 Fax (+226) 50 37 41 32 Email : abdou.keita@cilss.bf
99.		Amadou Mactar Konaté Expert en Sécurité Alimentaire PRA/SA-LCD-POP DEV Secrétariat Exécutif CILSS	03 B. 7049 Ouagadougou 03 – Burkina Faso Tél. (+226) 50 37 41 25/26 Fax (+226) 50 37 41 32 Email : konate.amadou@cilss.bf
100.		Coudy Ly Wane Expert en Nutrition PRA/SA-LCD-POP DEV Secrétariat Exécutif CILSS	03 B. 7049 Ouagadougou 03 – Burkina Faso Tél. (+226) 50 37 41 25/26 Fax (+226) 50 37 41 32 Email : coudy.wane@cilss.bf
101.		Harouna Kindo Chef UAM/CID Secrétariat Exécutif CILSS	03 B. 7049 Ouagadougou 03 – Burkina Faso Tél. (+226) 50 37 41 25/26 Fax (+226) 50 37 41 32 Email : harouna.kindo@cilss.bf
102.		Mahalmoudou Hamadoun Expert GRN/Foncier Rural et Pastoralisme PRA/SA-LCD-POP DEV Secrétariat Exécutif CILSS	03 B. 7049 Ouagadougou 03 – Burkina Faso Tél. (+226) 50 37 41 25/26 Fax (+226) 50 37 41 32 Email : mahalmoudou.hamadoun@cilss.bf
103.		Nobila Jean Christophe Sorgho Interprète Secrétariat Exécutif CILSS	03 B. 7049 Ouagadougou 03 – Burkina Faso Tél. (+226) 50 37 41 25/26 Fax (+226) 50 37 41 32 Email : nobila.sorgho@cilss.bf
104.		Sheikh Tijan Salla Traducteur	03 B. 7049 Ouagadougou 03 – Burkina Faso

		Secrétariat Exécutif CILSS	Tél. (+226) 50 37 41 25/26 Fax (+226) 50 37 41 32 Email : tijan.salla@cilss.bf
105.		Laurent Lingani Comptable Secrétariat Exécutif CILSS	03 B. 7049 Ouagadougou 03 – Burkina Faso Tél. (+226) 50 37 41 25/26 Fax (+226) 50 37 41 32 Email : laurent.lingani@cilss.bf
106.		Rose Goungounga Secrétariat PRA/SA-LCD-POP DEV Secrétariat Exécutif CILSS	03 B. 7049 Ouagadougou 03 – Burkina Faso Tél. (+226) 50 37 41 25/26 Fax (+226) 50 37 41 32 Email : rose.goungounga@cilss.bf
107.		Mariam Guigma Secrétariat SEA Secrétariat Exécutif CILSS	03 B. 7049 Ouagadougou 03 – Burkina Faso Tél. (+226) 50 37 41 25/26 Fax (+226) 50 37 41 32 Email : mariam.guigma@cilss.bf